



ANALYSES RÉGIONALES

BRETAGNE



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage : revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

¹ Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

BRETAGNE		
Données générales	Bretagne	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	3 294	64 277
Taux de chômage 4 ^e trimestre 2015	8,8 %	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	2,2 %	6,2 %
Densité du parc social**	50,5	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 650 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	10,5 %	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique		Bretagne
Situations rencontrées		28 849
Nombre d'équipes		233
Nombre de bénévoles		3 674
Nombre de situations analysées		5 120

* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.

PRÉSENTATION¹

La Bretagne compte 3,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2015, chiffre en progression de 0,7 % par an depuis 2007. La population bretonne croît plus vite qu'au niveau national, un dynamisme qui s'explique principalement par des arrivées plus nombreuses que les départs. Les inégalités de revenu sont plus fortes dans les villes-centres. Les deux principales aires urbaines, Brest et Rennes, concentrent une part importante de la population, de l'emploi, en particulier de l'emploi qualifié, et de l'enseignement supérieur. Un maillage homogène de villes moyennes complète la structuration du territoire.

En baisse constante, l'agriculture et la pêche ne concentrent aujourd'hui plus que 4,5 % des actifs. La construction représente 7 % des emplois, l'industrie 14 % et le secteur tertiaire (commerce et services) 74 %.

Relativement épargnée au début de la crise, en 2008-2009, la Bretagne est aujourd'hui touchée par les suppressions d'emplois, notamment dans la filière agroalimentaire, qui a fait la force de la région pendant des décennies. Des entreprises du secteur ont dû cesser leur activité, notamment dans le Finistère, ce qui a entraîné beaucoup de licenciements en 2013 et 2014. L'année 2015 a ainsi été marquée par la crise agricole. Les agriculteurs expriment un désarroi profond et une grande détresse en raison de l'absence de perspectives d'avenir, de l'isolement, de la précarité engendrée par les dettes et de la perte de sens d'un métier pourtant indispensable à la société.

Les autres piliers de l'économie bretonne sont l'industrie automobile et le secteur de l'information-communication. Le tourisme joue également un rôle important dans l'économie régionale, avec un bon niveau de capacités d'accueil touristique.

Au sein de la région, les territoires du Centre-Bretagne sont ceux où le niveau de vie médian est le plus faible, très souvent inférieur à 18 500 € annuels, soit 1 300 € de moins que la moyenne régionale annuelle. C'est particulièrement vrai pour les communes isolées des départements des Côtes-d'Armor (18 400 €) et du Morbihan (18 300 €). C'est aussi le cas dans certaines petites aires urbaines comme Rostrenen (17 300 €) ou Gourin (18 300 €).

Le nombre d'allocataires du RSA, notamment ceux sans revenu d'activité, continue de progresser et les dépôts de dossiers de surendettement des particuliers augmentent.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

En 2015 en Bretagne, la proportion de personnes accueillies par le Secours Catholique et résidant dans une commune de plus de 100 000 habitants reste importante : 56,1 %. 77,7 % des personnes accueillies expriment une demande d'écoute, de conseil ou d'accueil, contre 57,6 % au niveau national. La demande d'aide alimentaire est également très forte : 64,2 % contre 54,8 % au niveau

national. Les demandes d'aide liées au logement et aux factures d'énergie continuent d'augmenter, de même que celles concernant spécifiquement la mobilité qui passent de 4,6 % en 2010 à 9 % en 2015, alors qu'elles sont de 6,7 % au niveau national.

La proportion de personnes étrangères dans les accueils en Bretagne est plus faible qu'au niveau national, mais elle est en augmentation depuis 2010, sauf en Ille-et-Vilaine.

On trouve plus souvent des personnes de moins de 25 ans dans les accueils du Secours Catholique en Bretagne qu'au niveau national (11 % contre 8,4 %). Les personnes rencontrées sont plus souvent des personnes seules (en majorité des hommes seuls et des mères isolées).

En Bretagne, près de la moitié des ménages (47,8 %) ont des problèmes d'impayés (loyers et factures d'énergie dans la majorité des cas), mais dans une proportion moindre qu'au niveau national. Les situations de découverts bancaires y sont au contraire nettement plus fréquentes : 39,5 % contre 23,8 %.

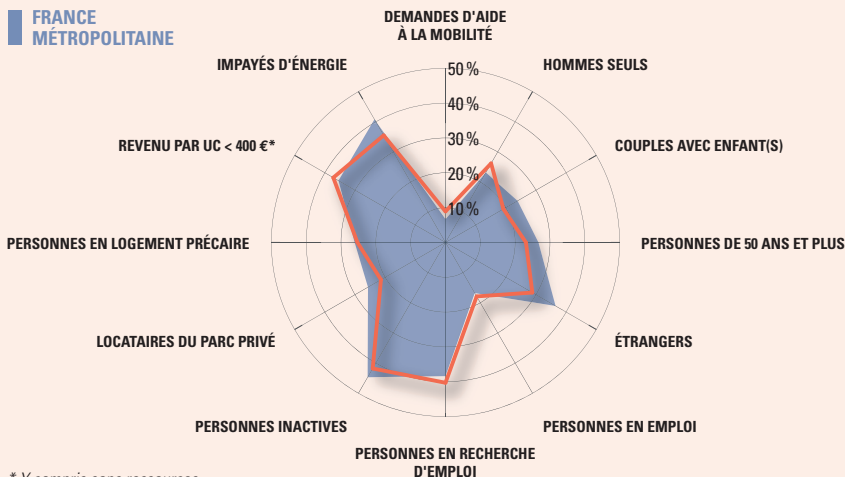
Les ménages accueillis en Bretagne vivent plus dans le parc social qu'au niveau national (44,8 % contre 39,7 %), alors que celui-ci est relativement peu dense. La part des personnes vivant en centre d'hébergement est importante (10,9 % contre 7,5 % au niveau national). La prépondérance de ces deux types de logement-hébergement est liée aux caractéristiques familiales mentionnées plus haut : les hommes seuls sont plus souvent en centre d'hébergement et les mères isolées sont prioritaires dans le parc social.

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR NOS ÉQUIPES EN 2015

Accompagnement des personnes. Dans les territoires isolés, les équipes du Secours Catholique développent de plus en plus les visites à domicile. Des épiceries solidaires ont été créées en milieu rural. Pour en faciliter l'accès, les bénévoles n'hésitent pas à aller chercher les personnes à leur domicile ou à organiser des transports en covoiturage. De nombreuses actions proposées permettent aux personnes accueillies de devenir actrices des activités de solidarité de l'association,

¹ http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=5
<http://www.insee.fr/fr/regions/>

BRETAGNE

FRANCE
MÉTROPOLITAINE

* Y compris sans ressources.

comme le « parrainage de proximité » à Quimper qui met des familles en lien. À Brest, des permanences « accueil-écoute » sont proposées dans plusieurs quartiers. Des ateliers comme « L'art créatif » à Pont-l'Abbé ou « Le coffre à jouets » à Lesneven permettent de rompre l'isolement des personnes accompagnées et de valoriser leurs talents et initiatives.

Pour répondre aux difficultés qu'ont certaines personnes accueillies à effectuer leurs démarches administratives en ligne, comme elles en sont de plus en plus souvent contraintes (la Caisse d'allocations familiales notamment a modifié son fonctionnement, les consultations se font maintenant par internet et l'appel téléphonique est payant), des bénévoles d'Ille-et-Vilaine ont été formés à des dispositifs des conseils départementaux comme le service « Info sociale en ligne », à pole-emploi.fr...

En Ille-et-Vilaine toujours, un partenariat a été établi avec un chantier solidaire ayant pour but la construction d'une péniche. Celle-ci a navigué en 2016 avec le Secours Catholique pendant trois semaines sur les canaux de l'Ille et de la Vilaine jusque dans le Morbihan. Dans le Finistère, un séjour participatif a été préparé et proposé avec et pour des personnes accompagnées. L'objectif était de se retrouver pour vivre ensemble des temps d'ateliers et de réflexion, par exemple concernant les moyens d'agir sur les causes de la pauvreté, mais aussi de partager des moments de détente et de loisirs.

Lutte contre la vulnérabilité énergétique.

Face à l'accentuation de la précarité énergétique et à l'augmentation des demandes

d'aide pour le gaz, l'électricité, le fioul et l'eau, un partenariat a été conclu avec EDF solidarité dans les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Finistère.

Accompagnement vers l'emploi et la formation.

À Brest, Concarneau, Douarnenez, Quimper, et Saint-Brieuc, les équipes proposent un accompagnement global vers l'emploi qui tient compte de l'ensemble des difficultés de la personne exclue du monde du travail et s'inscrit dans la durée. Des ateliers collectifs d'entraide entre demandeurs d'emploi sont également proposés, et de plus en plus d'aides financières pour des formations sont accordées. En 2015, 30% des personnes accompagnées ont retrouvé une activité (CDI, CDD, intérim, formations). Dans le Finistère, une convention a été signée avec Pôle emploi afin que les demandeurs soient orientés vers nos équipes, notamment pour un accompagnement à l'utilisation du site Pôle emploi.

Accueil des personnes en errance. De plus en plus de jeunes en errance sollicitent le Secours Catholique. Les équipes de tournées de rue se sont développées à Brest, Quimper et Rennes. Un accueil hebdomadaire et une bagagerie existent également à Rennes, et un café solidaire doit ouvrir à la fin de 2016 à Quimper.

Réponse à la crise agricole. Les délégations de Bretagne, en lien avec des partenaires comme les mouvements Solidarité paysans ou Chrétiens dans le monde rural, sont à la recherche de solutions allant dans le sens d'une agriculture locale, soucieuse de l'homme, de

son environnement et des territoires. Les équipes présentes dans les territoires ruraux sont d'ores et déjà disponibles pour toutes demandes d'aide de la part des familles touchées par cette crise.

Accueil des migrants. Les équipes du Secours Catholique sont mobilisées auprès des migrants pour les aides de première nécessité, les démarches administratives ou encore l'apprentissage du français, et cela en collaboration avec d'autres associations (La Cimade, Association de Solidarité avec tous les Immigrés (ASTI),...). Les difficultés de ces personnes pour trouver un hébergement sont grandes. C'est le cas notamment pour les mineurs isolés dans les Côtes-d'Armor et le Finistère. Nos équipes développent des formations interassociatives sur ces questions (accès aux droits) et s'associent à une formation spécifique proposée par des avocats en lien avec La Cimade.

Dès septembre 2015, nos équipes se sont mobilisées avec la quinzaine de paroisses qui ont répondu à l'appel de l'évêque, Mgr d'Ornellas, d'accueillir des réfugiés irakiens. Dans certains cas, le Secours Catholique est même la structure fédératrice des différents partenaires : centres communaux d'action sociale (CCAS), Habitat et Humanisme, paroisses, etc.

Deux centres d'accueil et d'orientation (CAO) destinés à l'accueil des migrants de Calais ont vu le jour à Cancale et La Guerche-de-Bretagne. Dans les deux cas, nos équipes ont fait partie des différents partenaires qui ont préparé et assuré l'accueil.

Autre initiative à Rennes : « Cœurs solidaires », un lieu créé à la demande d'un groupe de femmes migrantes d'origines diverses et presque toutes hébergées par le 115, parfois avec leurs enfants, qui déploraient l'absence d'espace où se poser, se retrouver, échanger et faire entendre leur voix.

Les étrangers déboutés du droit d'asile ne disposent d'aucun droit sur le territoire et sont donc complètement tributaires des associations locales. Des équipes leur proposent un service de domiciliation postale, avec une aide à la lecture des courriers. Des formations au suivi administratif et psychologique des migrants sont mises en place pour les bénévoles concernés.

BRETAGNE		Bretagne		France entière
		2010	2015	2015
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	70,4 %	77,7 %	56,9 %
	Alimentation	58,7 %	64,2 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	8,4 %	9,4 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	4,6 %	9,0 %	6,1 %
Types de ménage (2)	Homme seul	30,8 %	29,0 %	23,1 %
	Femme seule	16,7 %	18,7 %	16,9 %
	Couple sans enfant	5,7 %	5,7 %	6,2 %
	Père isolé	4,8 %	4,8 %	3,7 %
	Mère isolée	24,9 %	23,8 %	26,4 %
	Couple avec enfants	16,9 %	17,9 %	23,8 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	9,8 %	11,0 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	69,4 %	64,3 %	64,9 %
	50 ans et plus	20,8 %	24,7 %	26,7 %
Nationalité de la personne de référence	France	77,7 %	70,4 %	63,6 %
	Union européenne	1,9 %	2,3 %	4,0 %
	Maghreb	1,7 %	2,8 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	9,1 %	11,9 %	11,6 %
	Europe de l'Est	6,3 %	9,7 %	8,9 %
	Autres	3,3 %	2,9 %	3,2 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	32,6 %	31,3 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	65,2 %	57,2 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	2,2 %	11,5 %	18,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	3,9 %	2,9 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	12,9 %	11,0 %	11,6 %
	Formation professionnelle	2,0 %	1,5 %	1,1 %
	Sous-total emploi	18,7 %	15,3 %	16,6 %
	Chômage indemnisé ou en attente	11,9 %	12,2 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	23,1 %	27,1 %	26,3 %
	Sous-total chômage	35,1 %	39,2 %	38,6 %
	Étudiant	1,3 %	1,3 %	1,1 %
	Inaptitude santé	16,0 %	13,9 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	3,5 %	4,4 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	5,4 %	4,4 %	5,1 %
	Sans droit au travail	13,7 %	15,9 %	11,1 %
	Autre sans emploi	6,4 %	5,5 %	12,3 %
	Sous-total inactivité	46,3 %	45,4 %	44,8 %
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	48,6 %	44,8 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	23,5 %	21,6 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	8,1 %	8,4 %	8,7 %
	Sous-total logement stable	80,2 %	74,8 %	74,1 %
	Hébergement chez des proches	6,1 %	8,9 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	3,0 %	2,3 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	10,6 %	14,0 %	12,3 %
	Sous-total hébergement précaire	19,8 %	25,2 %	25,9 %
Types de ressources	Aucunes ressources	16,0 %	20,9 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	42,2 %	39,5 %	37,0 %
Existence d'impayés		51,7 %	47,8 %	56,9 %
Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		872 €	910 €	989 €
Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		586 €	626 €	633 €
Impayé médian (€ 2015)		736 €	768 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel. (4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).